



Vendredi 29 août 2008 de 15h 30 à 18h 30

Atelier n° 9 : « La question des flux migratoires et la coopération euro-méditerranéenne »

Grands témoins :

- Jean-Pierre Dubois (Pdt De La LDH)
- Hervé Le Bras (EHESS)
- Razzye Hammadi

Animateur : Faouzi Lamdaoui

Compte-rendu :

A l'hypocrisie, l'irrationalité, l'inhumanité de la politique de la droite, inspirée par une idéologie rétrograde, le Parti socialiste doit opposer une approche aussi courageuse que réaliste, fondée sur la solidarité universelle et les droits de l'homme.

Après avoir invité Martine ROURE (députée européenne) et Mehdi OUAROUI à se joindre aux grands témoins, Faouzi Lamdaoui ouvre l'atelier en rappelant comment le sentiment d'urgence qui entoure la question de l'immigration aujourd'hui nourrit une hyperactivité législative menant à une restriction progressive des droits des étrangers. Ravivant les appréhensions des citoyens, la politique de Brice Hortefeux réduit les flux migratoires à une série de procédures peu soucieuses des droits de l'homme.

Sur ce constat, il passe la parole aux grands témoins.

Hervé Le Bras met en avant le caractère purement électoral de la politique migratoire du gouvernement, brouillant les catégories et les statistiques et se fondant sur des mesures trompe-l'œil. Quelques exemples révèlent cette confusion.

La distinction entre l'immigration pour raisons professionnelles ou familiales est devenue le pivot du système en dépit de l'imbrication des situations personnelles. La qualification de « familial » a ainsi une fonction surtout de disqualification, suggérant l'idée d'une prise en charge.

La notion de « regroupement familial » est aussi de plus en plus utilisée, même pour les familles de citoyens français et les mariages mixtes. Les obstacles opposés à ces demandes – qui constituent plutôt d'excellentes sources d'intégration – cachent donc un but biologique : empêcher tout mélange des français de souche.

Pour compenser la pression découlant des expulsions, la politique des quotas s'accompagne de régularisations croissantes, non avouées et sans liens transparents avec les critères officiels.

En dépit des chiffres qu'il fournit de temps en temps, le gouvernement préfère entretenir la désorganisation des statistiques, source d'impressions faussées.

Ce brouillage demande au Parti socialiste de rechercher une nouvelle cohérence.

Jean-Pierre Dubois considère que, face au changement sécuritaire, discriminatoire et xénophobe traversant la société, les politiques se doivent de briser ce climat de mensonge. Deux solutions se présentent. La première consiste à baisser la tête pour ne pas s'aliéner l'électorat populaire ; mais cette tentation, au-delà du problème moral qu'elle pose, ne peut conduire qu'à perdre toutes les élections. La deuxième comporte d'admettre que l'immigration, phénomène mondial aux causes globales, ne pourra pas être contenue par des mesures de restriction nationales. La régularisation immédiate de tous les sans-papiers s'impose donc pour des raisons de bon sens et, là où elle a été effectuée (comme aux USA et en Espagne), a produit des effets bénéfiques. De surcroît, elle met en œuvre les droits consacrés dans les textes internationaux, et applique aux individus les principes de libre circulation reconnus aux biens et aux capitaux. Cette solidarité nationale doit se compléter d'une reprise au niveau mondial du problème de la maîtrise du développement.

Jean-Pierre Dubois insiste aussi sur l'utilité d'actions concrètes comme celles de RESF ou des travailleurs sans-papiers en grève, faisant ressortir l'hypocrisie et l'inhumanité de l'action du gouvernement.

Sur la question spécifique de la mobilité des étudiants, Razzye Hammadi pointe du doigt un paradoxe significatif, à contresens de toute logique de partage des connaissances et de co-développement : celui des nombreux étudiants perdant volontairement leur dernière année universitaire pour rester plus longtemps en France.

Il s'insurge contre le manque de courage du PS sur la question de la régularisation des sans-papiers.

Mehdi Ouraoui constate lui aussi que le PS a du mal à s'emparer du thème de l'immigration, malgré l'irrationalité de la politique du gouvernement, qui ne mène qu'à un désordre croissant. Il soutient une approche fondée sur plusieurs axes : la sécurité juridique et l'accompagnement individualisé des immigrés ; la lutte contre les profiteurs – et non pas les victimes – de l'immigration illégale ; la mise en place d'un système de régularisation permanente – terme à préférer à celui de régularisation massive – fondée sur des critères préétablis ; le maintien, voire le renforcement, de l'aide publique au développement ; la reconnaissance du droit de vote des étrangers aux élections locales après cinq ans de résidence en France.

Martine Roure raconte comment, tout au long de son travail de trois ans sur la directive « Retour » de l'UE, elle a vu le projet initial de la Commission, élaboré pour protéger les personnes retenues, se transformer – à travers ses passages d'abord en commission, ensuite en assemblée – en un instrument répressif.

La version finale, approuvée par le Parlement européen malgré le vote contraire de tous les membres du PSE (sauf des espagnols), n'a toujours pas été adoptée par le Conseil. En quelle mesure la mobilisation associative a-t-elle compté ? Et quelles sont aujourd'hui les meilleures manières de continuer à lutter contre ce texte ?

Faouzi Lamdaoui passe la parole à la salle, et les interventions fleurissent.

La question de la Carte bleue européenne est évoquée : Martine Roure précise qu'elle sera probablement votée entre septembre et octobre prochains.

Plusieurs militants actifs sur le terrain témoignent du caractère arbitraire des régularisations autorisées, variant selon les préfectures. Ils insistent sur la nécessité d'expliquer cette réalité aux citoyens.

L'opportunité des régularisations massives et/ou individuelles fait débat. De nombreux intervenants soulignent qu'il s'agit d'une fausse distinction dont il faut éviter le piège. Georges Pau Langevin (députée) considère notamment que l'examen des dossiers ne peut être qu'individuel, mais que des critères clairs doivent être fixés par la loi. Les militants se retrouvent autour de l'exigence de redéfinir une politique partagée, claire, courageuse, inspirée par les droits fondamentaux, et assortie d'une meilleure communication.

En réponse à ces interventions, Razzye Hammadi conclut en appelant à rehausser le débat pour échapper aux pièges électoral et médiatique. Jean-Pierre Dubois insiste sur le caractère fondateur des droits humains internationalement reconnus, que la clandestinité et l'immigration choisie violent en permanence ; ceci demande de s'attaquer aux pratiques administratives ainsi qu'aux lois elles-mêmes. Hervé Le Bras revient sur l'importance d'intégrer dans toute pédagogie le discours économique, qui remet en cause les certitudes de la droite.

Mehdi Ouraoui croit au besoin de changer de terminologie, et de passer à l'acte.

Faouzi Lamdaoui renvoie ainsi à la poursuite d'un débat qu'une question aussi fondamentale exige.